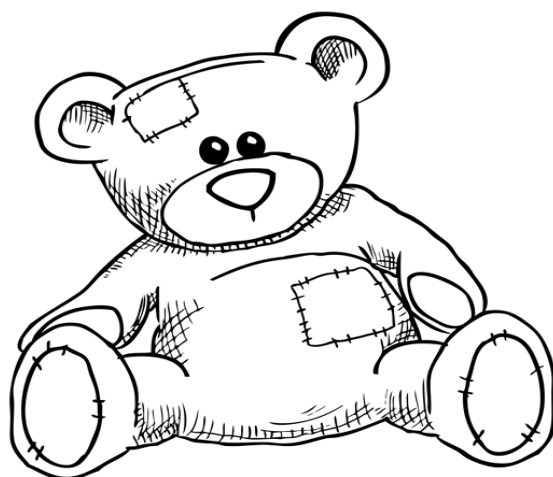


PROJET PÉDAGOGIQUE 2017

*Accueil de Loisirs
Des maternelles 4-6 ans
« Le Petit Prince »
Lempdes*



 Dessin imprimé sur www.hugolescargot.com
Usage personnel uniquement - Reproduction interdite

Les ours en peluche

1- Cadre de vie

A- Présentation de L'Accueil de Loisirs

A la rentrée scolaire 2017-2018, la commune de Lempdes a décidé de revenir à la semaine de 4 jours, entraînant l'ouverture de l'Accueil de Loisirs extrascolaire toute la journée. Cependant, depuis le retour de la semaine de 4 jours, nous sommes face à une demande croissante des familles et la capacité d'accueil de l'Accueil de Loisirs 4-11 ans de Gandaillat est atteint et ne donne plus entière satisfaction aux familles. Compte tenu de cette augmentation, un accueil spécifique pour les enfants de moins de 6 ans est ouvert à l'école maternelle le « Petit Prince ». Il tient à répondre à la nécessité de créer un nouvel espace social et éducatif, complémentaire à ceux de l'école, la famille, où les activités individuelles et collectives contribuent à la formation de l'enfant en tant qu'individu.

Le centre est ouvert tous les mercredis de 7h30 à 18h30.

B- Implantation géographique

La ville de Lempdes se situe à environ 15 minutes de Clermont Ferrand. L'école le « Petit Prince » est situé au cœur de la cité sur le secteur « La Fleurie » qui regroupe collège, écoles élémentaire, maternelle, restaurant scolaire et gymnase.



C- Description des lieux

L'Accueil de Loisirs le « Petit Prince » est constitué de :

- + Deux salles d'activités pour les enfants de 4 à 6 ans
- + Un espace extérieur clos
- + Des toilettes adaptées à la tranche d'âge
- + Un dortoir
- + Une grande salle de jeux
- + Une infirmerie pour apporter les premiers soins aux enfants et mettre à l'abri les éventuels traitements médicaux.
- + Le restaurant scolaire (mitoyen)

A proximité de l'Accueil de Loisirs :

- + Une médiathèque
- + Un complexe sportif
- + Une piscine
- + Un parcours de santé
- + Un environnement naturel : parc et collines

D- Les activités

Nous proposons un large choix d'activités. Nos animations sont aussi bien culturelles, sportives que manuelles. Les animateurs assureront le déroulement des activités en fonction de leurs compétences respectives.

E- L'équipe pédagogique

La direction a pour mission :

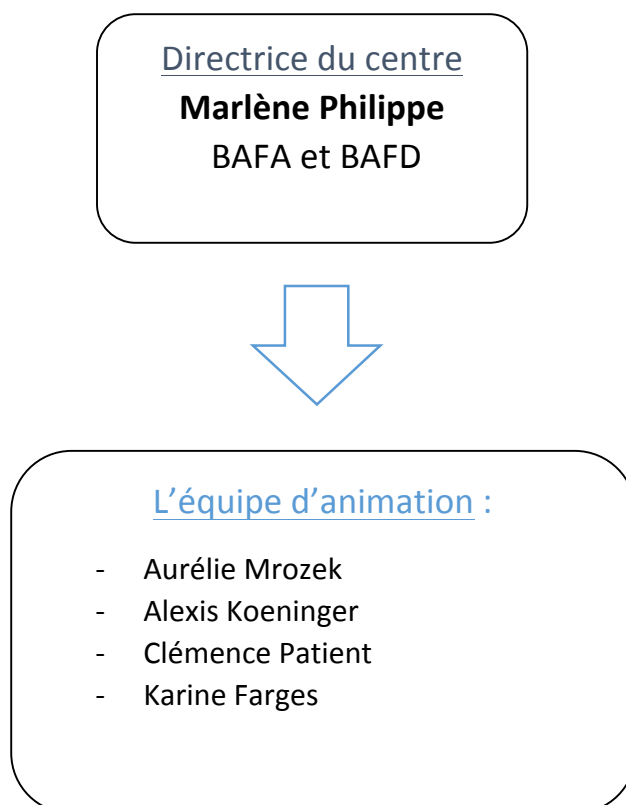
- Etre responsable du fonctionnement et de l'organisation de la structure,
- L'animation et l'encadrement de l'équipe,
- L'organisation interne : appel et pointage
- La gestion financière, matérielle et administrative,
- Les relations avec les familles,
- Les relations avec les différents partenaires,
- La formation des animateurs, le suivi des animateurs stagiaires,
- Elle doit veiller à ce que l'entretien des locaux soit correct, que les enfants puissent se divertir dans de bonnes conditions sanitaires, d'hygiène et de sécurité,
- Elle est garante de la sécurité physique et affective des enfants,
- Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique et veille à ce qu'il soit respecté.

Les animateurs ont pour mission :

- Animer les différents moments de la journée en prenant en compte le développement de l'enfant,
- Assurer la surveillance des enfants hors temps d'animation (transport, repas...),
- Veiller aux règles d'hygiène,
- Préparer les activités, leurs mises en place et le rangement,
- Ils sont garants de la sécurité physique, affective de chaque enfant et du respect des lieux et du matériel, ainsi que l'application des règles de vie,
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe,
- Ils favorisent le lien avec les familles,
- Ils participent aux réunions de préparation.

2-Présentation du fonctionnement

A. L'équipe



B. Les horaires

L'Accueil de Loisirs le « Petit Prince » est ouvert tous les mercredis de 7h30 à 18h30.

L'organisation de la journée se passe de la manière suivante :

Journée type :

7h30-9h00 : Accueil des enfants

9h00-9h15 : Rangement, passage aux toilettes, lavage des mains

9h15-11h30 : Activité par groupe

11h30-12h00 : Rangement, passage aux toilettes, lavage des mains

12h00-13h15 : Repas

13h15-14h15 : Temps calme

14h15-14h30 : Passage aux toilettes, lavage des mains

14h30-16h00 : Activité par groupe ou atelier

16h00-16h15 : Rangement, passage aux toilettes, lavage des mains

16h15-16h45 : Goûter

17h00-18h30 : Départ des enfants

C. Les repas

Les repas sont pris au restaurant scolaire de la ville, mitoyen à l'ALSH le « Petit Prince » sur un mobilier adapté aux maternelles.

Le temps du repas ne doit pas être trop long car cela peut être source d'énerverment et d'accumulation de fatigue. Chaque enfant peut choisir librement sa place.

Un animateur est présent à presque chaque table. Il veillera à ce que le repas soit un moment calme, convivial, favorisant les échanges (enfants et adultes). Il fera de ce temps une séquence d'apprentissage : partager, découvrir, goûter et lutter contre le gaspillage. Pour les enfants mangeant seuls, les animateurs des tables voisines veilleront au bon déroulement de cette autonomie. Il sera demandé aux enfants de s'impliquer pour débarrasser les tables en fin de repas et de procéder au tri des déchets.

D. Les règles de vie

Les règles de vie des enfants

Les règles de vie ont pour missions d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants. Elles ont été réfléchies avec ceux-ci en début de période. Elles seront expliquées aux nouveaux enfants et répétées quotidiennement en fonction des besoins et de la situation.

Les règles de vie des animateurs

Ils doivent respecter la charte, commune à l'accueil des 6-11 ans de Gandaillat

E. La vie quotidienne

▪ Accueil du matin et du soir

L'accueil des enfants se fera de façon échelonné aussi bien les matins que les soirs. Les plages horaires doivent permettre aux parents une organisation plus facile de leur temps. Ces temps d'accueil de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30 contribue à la liaison entre l'accueil de loisirs et la famille.

Les animateurs chargés de ce poste sont les premiers au contact des parents et des enfants. Ils sont avenants, souriants et ils doivent créer un climat de confiance auprès des enfants et des parents. Ils pourront informer les familles sur le fonctionnement du centre, le déroulement de la journée, des animations à venir. Des ateliers libres sont proposés par les animateurs. Les enfants ont le droit de ne rien faire ou de discuter entre eux. Pendant ce temps d'accueil un animateur s'occupe de valider l'inscription de l'enfant sur la feuille de présence afin de connaître le nombre d'enfants présents pour la journée.

L'animateur doit faciliter les échanges avec les parents en les impliquant dans la vie du centre et des activités de leur enfant.

L'animateur doit également faciliter les échanges avec la direction en notant toutes les informations données par les parents concernant l'enfant au moyen du cahier de liaison (état de santé, sommeil, qui vient le chercher...)

Les animateurs sont disponibles auprès des enfants en leur proposant des activités en autonomie.

▪ Temps calme

L'aménagement de ce temps nécessite des locaux appropriés avec mise en place de différents espaces : coin lecture, jeux de société, dessins, repos....

Ce moment de la journée permet un roulement pour les animateurs pour un temps de pause.

▪ Hygiène

L'animateur est un référent pour les enfants. Il ne doit pas hésiter à les accompagner pour montrer, expliquer, c'est un temps éducatif.

L'hygiène est un point important de tous les jours. Les enfants manipulent différents objets, matériaux pendant les activités. Ils doivent prendre l'habitude de se laver les mains après chaque activité. Les aménagements (savon, essuie-main) seront à leur disposition et à leur portée dans les sanitaires.

▪ Temps d'échange avec les enfants

Les temps de discussions se feront tous les jours. Ils permettront d'écouter les enfants après leur journée au centre pour :

- Connaître le ressenti de chacun sur les activités
- Gérer la vie du groupe
- Déceler les éventuels problèmes des enfants ou de fonctionnement
- Permettre à tous de s'exprimer
- Donner des idées nouvelles
- Tenir compte de leurs attentes

C'est un moment où nous sommes tous « sur un pied d'égalité ». Nous devons écouter les enfants, tenir compte de leurs remarques, mais aussi leur apprendre à s'écouter, à demander la parole, à faire partie d'un groupe et respecter les consignes. Se servir du bâton de parole pour que la discussion soit bien cadrée.

▪ Transport

L'accueil de loisirs est amené à prendre le bus de la ville, les transports en commun : T2C ou un transporteur lors de sorties selon l'organisation des animations.

F. La communication

En termes de communication, l'Accueil de Loisirs met en ligne un programme mensuel pour que les familles en prennent connaissance et remplissent le bulletin d'inscription.

Diverses informations sont affichées à l'entrée du centre et nous utilisons également les panneaux lumineux de la ville.

Des flyers peuvent être distribués aux familles selon les besoins pour le centre. Des articles et des photos sont publiés dans le bulletin d'information local « Lempdes Info », dans le quotidien « La Montagne » et des photos sont mises en ligne sur le site de la ville. (Avec l'autorisation parentale)

3- Les objectifs pédagogiques

A- Favoriser l'autonomie de l'enfant

a. Dans de la vie quotidienne

- Accompagner l'enfant lors des gestes de la vie quotidienne, ne pas faire à sa place mais le guider si besoin.
- Lors du repas, inciter les enfants à couper sa viande, trier les déchets. Les faire participer à la confection et distribution des goûters.
- Inculquer aux enfants : se laver les mains avant et après le repas, débarrasser et nettoyer tables et vaisselles (verres pour la collation et ustensiles pour les activités cuisines).
- Apprendre aux enfants à s'habiller et à faire les lacets des chaussures.
- Aux toilettes, inciter l'enfant à s'essuyer seul et à se laver les mains.

b. Pendant les activités

- Favoriser l'autonomie de l'enfant pendant les temps d'activités ; les accompagner pour se servir et utiliser le matériel seul, les laisser acteur de l'activité tout en étant présent en cas de difficultés.
 - A la fin de l'année, les enfants seront capables de se servir et de ranger seuls les jeux qu'ils utilisent.
- Jeux en libre-service sur une étagère
 - Pendant les temps libres ou les temps spécifiques, les enfants auront la possibilité d'être en autonomie.
- Accès aux différents espaces
- Propositions de diverses activités par les animateurs et les enfants choisiront
- Mettre en place des activités permettant l'expression des enfants puis mettre en place des « coins symboliques » pendant les temps libres de jeu, ainsi que de développer leur imaginaire.

B- Apprendre à vivre ensemble

- Les animateurs apprendront à l'enfant le respect d'autrui, des locaux et du matériel.
 - Chaque jour, ils donneront des repères clairs aux enfants en énonçant les consignes
 - Chaque jour, ils veilleront à adapter les activités en fonction de l'âge des enfants
 - Les lieux seront identifiés au moyen d'affiches et de dessins

- Les animateurs feront respecter les règles qui seront établies avec les enfants et l'équipe d'animation en début de séjour.
- Pendant la journée, des temps de rangement après les activités et lors de la vie quotidienne seront instaurés.
- Ils favoriseront la coopération et l'entraide avec le jeu.
 - Respect du rythme de chacun
 - Etre à l'écoute des enfants, de leurs besoins, de leurs envies, de leurs désirs

C- Favoriser les échanges et la communication

- Les animateurs veilleront à installer un climat d'écoute et de confiance afin de permettre une vie collective chaleureuse et agréable pour tous, à travers la mise en place de temps de parole et d'échanges.

Pour cela, mise en place de :

- Réunions d'équipe
- Panneaux d'information pour les parents
- Un programme mensuel pour permettre aux familles de se projeter et d'être réactives
- Mise en place au cours de la journée, de temps d'échanges avec les enfants sur le ressenti (après l'activité, temps calme, temps de repas...)
- Privilégier les temps d'accueils du matin et du soir avec les familles
- Mise en place :
 - d'un cahier de liaison pour noter les différentes informations utiles : famille/ animateurs et animateurs /famille

D- Favoriser les relations de respect et de tolérances

Respecter ses camarades et l'équipe d'animation

- A chaque conflit, les enfants seront capables de s'exprimer avec l'aide d'un adulte
- Mise en place des règles de vie avec les enfants d'une façon ludique
- Mise en place de moments de discussion

4- L'évaluation

■ Les enfants :

Les enfants s'exprimeront avec des smileys à la fin des différents temps de la journée et verbaliseront leur choix. (Activités, repas, transport,...).

■ Les stagiaires :

Chaque fin de journée, un temps d'échange entre le (les) stagiaire (s) et la direction permettra un suivi de la formation.

À la fin du stage, un bilan individuel sera réalisé.

■ La direction et l'équipe :

Un bilan, une fois par semaine, sera réalisé, les mardis lors de la réunion de préparation du mercredi suivant.